

Le 17 Août 2005

Bien que ce dossier ait été déclaré « prioritaire » par un Ministre des Transports,
Bien que la gravité de la situation exigeât des solutions urgentes, ainsi que se sont plu à répéter, au fil des ans et au gré des circonstances, Elus et Représentants de l'Etat et de la Région,
Bien que, à la suite d'études pointilleuses et d'un important et concerté travail de réflexion, un Schéma de Transport global et multimodal ait pu être défini et approuvé au plus haut niveau de l'Etat,
Bien que les principes de dévolution des Maîtrises d'Ouvrage et de financement des opérations en permettant la concrétisation aient été contractualisés,
Bien que les Membres de la Commission d'Enquête aient exprimé un avis favorable à la reconnaissance de l'utilité publique du projet routier Chasseurs/Thonon,
Les informations en notre possession, en ce qui concerne les financements, justifient, aujourd'hui encore, que nous doutions fortement que le Désenclavement du Chablais devienne, un jour, réalité.
Nous constatons que, à la notable exception du Département et des Communes Chablaisiennes, nos craintes, maintes fois dites, concernant le respect, par les diverses parties prenantes, à un titre ou à un autre, à la réalisation du Désenclavement du Chablais étaient justifiées.

Nous ne saurions accepter, en particulier,

- que l'Etat, parce qu'il se dit impécunieux et soucieux de poursuivre une politique de décentralisation, n'honore pas sa signature et en transfère à d'autres la charge ;
- que la Région, au gré des aléas électoraux, oublie les engagements antérieurs ;
- que la chasse « au tout routier » soit un prétexte à ne pas réaliser ce qui est, pour le Chablais, une réponse primordiale à son enclavement.

Nous avons soutenu le caractère « multimodal » du schéma de transport pour le Chablais. Mais nous en connaissons les limites et les difficultés d'application.

Le projet CEVA sera centenaire avant que d'exister.

Quoique l'on ait dit, les améliorations en cours de réalisation entre Bellegarde et Evian, ne feront jamais que cette liaison soit une réponse majeure aux besoins.

Quelque soit la sympathie que l'on puisse éprouver à son égard, la ligne du Tonkin aura beaucoup de mal à se sortir d'une utilité touristique et, partant, ne connaîtra pas les faveurs d'un financement prioritaire.

Quant aux transports publics (lacustres ou routiers), si des aménagements profitables aux usagers sont réalisés ou possibles, il n'empêche que la part principale (relation avec la Suisse) dépend de négociations entre deux Etats : donc forcément complexes, difficiles et dont les termes, si elles aboutissent, ne tiennent pas compte, à coup sûr, des besoins locaux. L'exemple des « bilatérales » ne rend pas nécessairement optimiste.

Nous connaissons les exaspérations quotidiennes des Chablaisiens face à une situation qui ne fait qu'empirer. Nous savons que la patience connaît des limites. Nous savons qu'un vrai respect des engagements pris est essentiel à la vie des Sociétés et qu'il est ressenti comme tel par nos concitoyens.

Croyez bien que, parce que les incertitudes se multiplient, nous sommes décidé à organiser ou soutenir toute mobilisation des très nombreux Chablaisiens réellement soucieux de l'avenir de leur Région.

Nous vous prions de croire à l'assurance de notre parfaite considération.

Jean-Christophe BERNAZ
Président

Destinataires : Monsieur Rémi CARON, Préfet de la Haute-Savoie
Monsieur Jean-Jack QUEYRANNE, Président du Conseil Régional
Monsieur Marc FRANCINA, Député